

Porc. La cotation reprend à la baisse

Le marché au cadran du porc breton a repris du service hier à Plérin (22), mais toujours sans la Cooperl et Bigard. Le cours moyen du porc est passé d'1,40 euro à 1,389 euro, soit une baisse d'1,5 centime par rapport à la cotation du 6 août.



Photo Claude Prigent

La cotation a repris hier dans une ambiance tendue en raison de l'absence de Bigard et de la Cooperl.

Hier à Plérin, le prix du porc est descendu légèrement en dessous de la barre symbolique des 1,40 euro le kilo. Symbolique car c'est le fameux prix plancher décidé par la filière lors d'une table ronde organisée en juin par le gouvernement. Il est censé couvrir les coûts de revient des éleveurs.

Le marché a donc redémarré après trois séances d'interruption mais toujours sans les principaux opérateurs. Les deux géants de la viande Bigard et Cooperl persistent dans leur refus de participer à la cotation, qualifiant ce prix de « politique et déconnecté du marché européen ». L'absence des deux industriels qui représentent habituellement le tiers des achats de porcs au marché explique que

15.748 porcs sur les 49.389 cochons mis en vente n'aient pas trouvé preneurs aux enchères. Ces cochons viendront alourdir le prochain marché prévu en principe jeudi.

« Prise d'otage sciemment calculée »

Une nouvelle fois Daniel Picart, président du Marché du porc breton a exprimé sa colère face à l'attitude de ces deux entreprises. « C'est une prise d'otages organisée, sciemment calculée qui pose un vrai problème dans les élevages où la situation devient ingérable ». Didier Lucas, président de la FDSEA des Côtes-d'Armor a dénoncé un « comportement intolérable de la part d'un outil qui appartient aux éleveurs. Si la cooperl pense se sortir

seule de cette problématique, elle se trompe. C'est collectivement que l'on doit se battre », a-t-il poursuivi. Le bras de fer entre les deux industriels et les éleveurs de porcs continue donc, ce qui va accentuer le désarroi dans la campagne. « Si on part dans une spirale à la baisse, c'est une bonne partie des élevages qui risque de tomber », s'est alarmé Didier Lucas.

« Réformer l'outil »

La Cooperl campait hier sur ses positions. Pas question pour elle de revenir faire ses achats au cadran, tant qu'il n'y aura pas une modification des règles du marché. « On demande une réforme de l'outil. Si les responsables du marché veulent bien qu'on en discute, on sera à

leur disposition. Mais ce n'était pas le sujet aujourd'hui », nous indiquait, hier soir, Patrice Drillet, le président de la Cooperl à l'issue d'une rencontre avec Stéphane Le Foll. Dans un communiqué, la coopérative détaille les mesures concrètes qu'elle déclare avoir demandées au ministre de prendre « pour restaurer la compétitivité des élevages et de la filière ». La coopérative réclame notamment une aide européenne d'urgence pour compenser la fermeture du marché russe ainsi qu'un allègement massif des charges sur le travail.

T sur letelegramme.fr
La reprise du marché en vidéo